

Communauté en santé du Grand Sudbury
Résolution de responsabilité
Avril 2007

Contexte

La présente résolution a pour but de faire progresser la Stratégie sur les communautés en santé du Grand Sudbury en nommant quatre organismes responsables qui doivent agir en qualité de champions représentant les piliers d'une communauté en santé, soit l'environnement naturel, l'engagement des citoyens et le capital social, la croissance économique, et une vie active et un mode de vie sain.

Résolution

ATTENDU QU'une communauté en santé et durable est une priorité stratégique du Conseil municipal du Grand Sudbury;

ATTENDU QUE le développement d'une communauté en santé est un vaste projet qui doit faire appel au dévouement et à la collaboration de bon nombre d'experts locaux;

ATTENDU QUE la mise en oeuvre du modèle de la communauté en santé a débuté par la nomination d'un cabinet Communauté en santé;

ATTENDU QUE le cabinet Communauté en santé s'est réuni et a accepté le choix de quatre organismes responsables pour représenter les piliers qui correspondent le mieux à leur expertise;

ATTENDU QUE les organismes choisis ont un mandat semblable aux objectifs du modèle de la Communauté en santé;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE Terre à coeur accepte la responsabilité de participer à titre de membre de l'Équipe de mise en oeuvre à grande échelle qui se fera le champion des concepts de la communauté en santé associés à l'environnement naturel;

ET QUE Terre à coeur, en collaboration avec les autres organismes responsables qui font partie de l'Équipe de mise en oeuvre à grande échelle, rendra compte de ses progrès directement au cabinet Communauté en santé;

ET QUE Terre à coeur appuie la Charte des communautés en santé qui se fonde sur le principe qu'une communauté en santé améliore la santé publique et la durabilité.